

Soldats aliénés

On s'est plaint, hier, à l'association des vétérans de la grande guerre, à Montréal, que les directeurs du service médical militaire envoient souvent dans les asiles d'aliénés ordinaires, où ils sont confondus avec les civils internés pour folie chronique, des soldats qui ont perdu momentanément la raison à la suite de choc d'obus ou de causes analogues. L'envoi de ces soldats, dans de pareils milieux, où ils sont en contact avec des insensés de toute sorte, est de nature à les déprimer davantage et à empêcher leur retour à la santé de l'esprit dans un délai assez bref. Cela peut même les empêcher de jamais guérir, prétend-on. Il y a là un point à tirer au net. La version des soldats paraît cette fois-ci bien fondée. Pourquoi l'Etat n'établit-il pas des maisons de santé exprès pour ses patients militaires ? Il serait toujours possible de disposer de ces établissements quand tous les soldats souffrants seront rétablis, ou au plus tard dès qu'il sera avéré que d'aucuns ont perdu l'esprit à tout jamais et donc peuvent être internés dans les asiles d'aliénés ordinaires. La proposition vaut d'être examinée à fond.